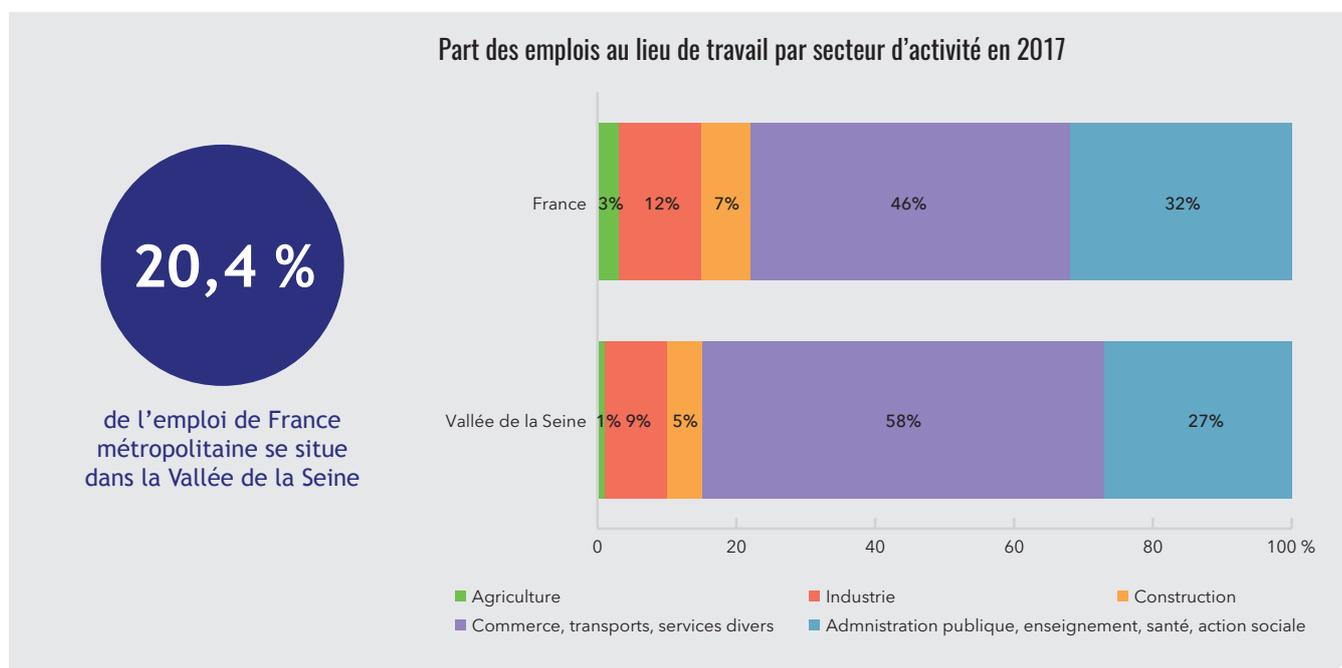


Emplois et développement économique

Avec ses 5,4 millions d'emplois, la Vallée de la Seine est un espace économique essentiel au niveau national et européen. C'est un territoire historiquement marqué par l'industrie et l'activité portuaire, caractéristique qui a émergé après-guerre, lorsque les industries parisiennes se sont progressivement déconcentrées vers les régions périphériques. La proximité du fleuve et son lien direct à la capitale ont favorisé l'implantation de nombreuses industries chimiques, pétrochimiques ou liées au secteur automobile. Cependant, la Vallée de la Seine a un rôle stratégique du point de vue des services « supérieurs » : formation, recherche et développement, finance et fonctions de commandement, notamment industrielles. L'écosystème de l'espace séquanien dispose donc des qualités nécessaires pour accompagner les transitions cours et à venir qu'elles soient écologiques, techniques et par conséquent économiques.

> PART DE L'EMPLOI EN VALLÉE DE LA SEINE ET RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



En France deux emplois sur 10 se situent dans la Vallée de la Seine soit au total 5,4 millions d'emplois en 2016 dont 21 % dans les départements normands et 79 % dans les départements franciliens. Si le bassin parisien concentre une part importante des emplois, c'est logiquement le secteur du commerces/transports et services divers qui est surreprésenté par rapport au niveau national (58 % des emplois en Vallée de la Seine contre 46,4 % en France) porté par la présence des grandes infrastructures de transports aériens, ferroviaires et par la présence des grands centres de décisions.

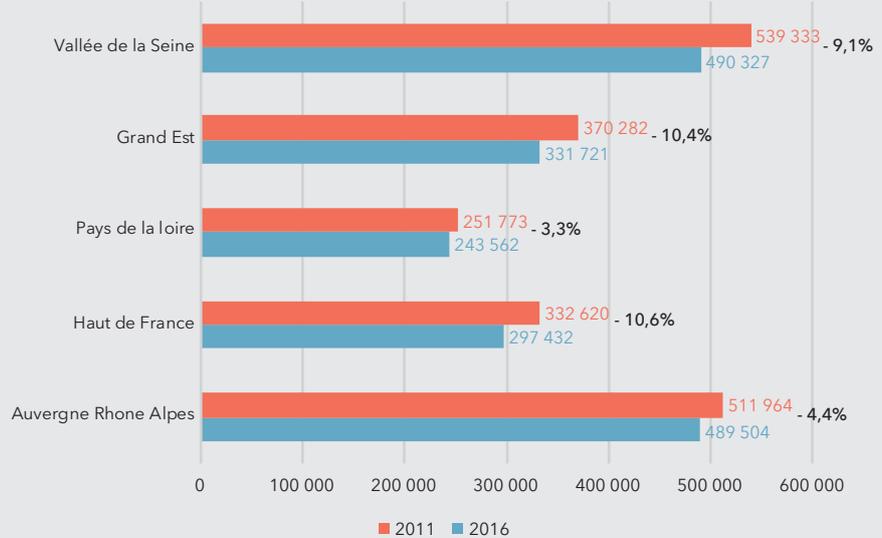
> L'EMPLOI INDUSTRIEL

Évolution de l'emploi industriel entre 2011 et 2016

15,3 %

des emplois industriels* en France se situent dans la Vallée de la Seine.

* Soit 490328 emplois, dont 38 % dans les départements normands et 62 % dans les départements franciliens. Le secteur industriel regroupe les activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels destinés au marché.



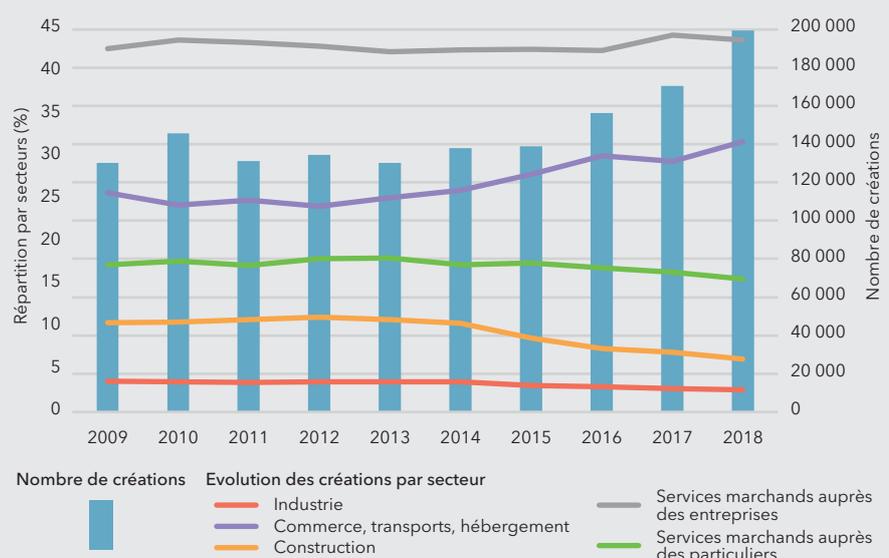
En France, l'industrie représente 3,2 millions d'emplois au total dont 15,3% se concentre dans la Vallée de la Seine. Le secteur industriel a fait face ces dernières années à une baisse importante de l'emploi, la quasi-totalité des territoires ont été affecté bien que certaines régions aient été plus touchés que d'autres. Au niveau français, on enregistre -5,6% d'emploi entre 2016 et 2011. La Vallée de la Seine, comme les autres régions industrielles du territoire a été impacté par la crise de 2008, avec une variation de -9,1% des emplois.

> LES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

199 450

établissements créés en 2018 (+17% par rapport à 2017)

Créations d'établissements entre 2009 et 2018 et répartition par secteurs d'activité



Depuis 10 ans, 150 000 établissements par an en moyenne ont été créés dans la Vallée de la Seine. Ces dernières années, le volume de création augmente significativement, +17% dans la Vallée de la Seine et + de 26% en France. Un record est atteint en 2018 avec la création de presque 200 000 établissements tous secteurs confondus. C'est le secteur du commerce, transports et hébergements qui portent cette hausse, tandis que les créations dans les autres secteurs ont tendance à diminuer ou à stagner ces dernières années.

QUELS LEVIERS D' ACTIONS ACTIVER POUR RELEVER LE DÉFI D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PÉRENNE DE LA VALLÉE DE LA SEINE ?

La Vallée de la Seine offre un vaste territoire industria-
lo-portuaire et agricole qui occupe une position géo-
graphique stratégique rassemblant des grands ports
maritimes et fluviaux, des infrastructures de transport
massifiées et des grandes filières industrielles. Le sys-
tème productif de la Vallée de la Seine s'organise au-
tour de Paris et de métropoles régionales, avec des
liens industriels et logistiques très intenses et puis-
sants. Cette inscription dans le processus de mondia-
lisation a permis de développer un socle économique
expert dans la gestion des flux de masses (conteneurs,
céréales, etc.) et dans la valorisation de matières pre-
mières et notamment le pétrole).

Ces modèles économiques s'adaptent actuellement
face aux défis écologiques et aux nouvelles attentes
sociétales afin de favoriser des modèles de développe-
ment plus pérennes et soutenables. Ainsi, l'optimisation
des concepts d'économie circulaire et d'écologie indus-
trielle est observée au sein des sites industria-
lo-portuaires. Pour autant, l'avènement d'un système éco-
nomique intégrant le caractère limité des ressources
physiques et biologiques peine encore à s'imposer.

Quatre tendances semblent importantes à prendre en
compte pour l'avenir de la Vallée de la Seine :

- La qualité de vie comme facteur d'attractivité éco-
nomique : la qualité de l'air, de l'eau, l'offre cultu-
relle, les solutions locales de mobilités constituent des
leviers d'attractivité à part entière et jouent un rôle
clé dans la capacité des territoires à attirer nouveaux
habitants et nouvelles activités économiques.
- Des nouvelles logiques d'implantation des indus-
trielles : les logiques d'implantation changent, les
activités industrielles ne se réimplantent plus néces-
sairement là où elles le faisaient auparavant. D'autres
logiques régissent maintenant les choix de localisation
d'une nouvelle activité : la qualité de vie, la présence
d'un écosystème favorable...
- L'impératif écologique : la transition écologique
constitue un enjeu majeur pour les acteurs écono-
miques qui doivent faire évoluer rapidement et de
manière plus vertueuse les façons de produire, d'ap-
porter des services, de s'approvisionner en énergie...
- La révolution numérique : depuis une vingtaine d'an-
nées, la révolution numérique questionne la mobilité
en réduisant les distances, les services en facilitant
l'ouverture des données ou encore les relations, en
réinventant le lien social. Les acteurs économiques
sont confrontés à cette révolution et font aussi évo-
luer leurs outils productifs.

Face à ces tendances de fond, en interrogeant col-
lectivement la capacité de la Vallée de la Seine à agir
sur de nouveaux leviers d'attractivité économique, on
liste un certain nombre de défis à relever pour réunir
les conditions du maintien, du développement voire
de la transformation du système productif de la Vallée
de la Seine.

Le défi pour le système productif de l'axe Seine est
triple :

- conforter l'ancrage territorial des industries pré-
sentes;
- proposer les ressources nécessaires à la transition
de son appareil industriel pour être en phase avec les
exigences environnementales actuelles;
- offrir les conditions d'un territoire attractif pour que
de nouvelles activités viennent s'y implanter et pour
favoriser l'innovation.

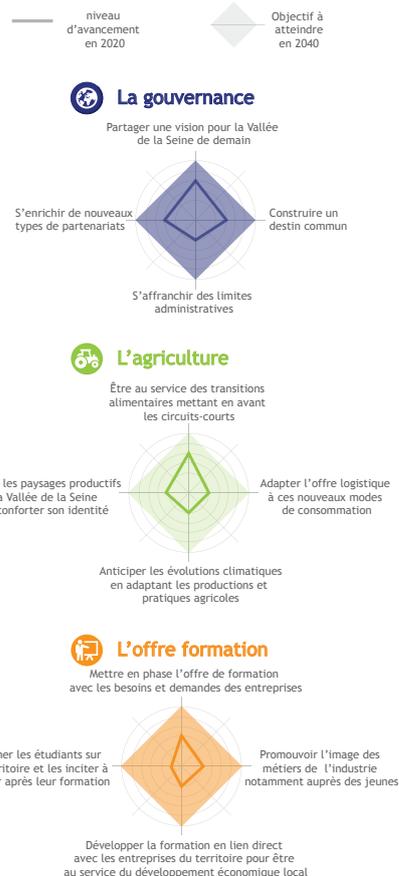
Parallèlement aux secteurs industriel et énergétique,
l'agriculture normande, dont la qualité des sols assure
des productions importantes et variées, pour beau-
coup exportées, répond aux nouvelles attentes socié-
tales en développant des circuits courts alimentaires.
L'enjeu pour l'axe Seine au regard des nouveaux pa-
radigmes économiques est d'assurer le maintien d'un
tissu industriel compétitif valorisant les ressources et
les savoir-faire locaux, et d'identifier les nouvelles
synergies sources d'innovation, de création de nou-
velles formes de richesses et d'attractivité pour les
territoires. L'efficacité logistique en est une des clefs
de réussite.

Enfin, l'enjeu d'attractivité du territoire est la clé
de voûte d'un projet de territoire fédérateur pour
la Vallée de la Seine. L'adéquation entre formations
disponibles et besoins des entreprises présentes, l'ac-
cessibilité des infrastructures (transport, numérique,
foncier...), les services proposés, la qualité de vie sont
autant d'ingrédients participant à la création d'un
écosystème attractif.

Relever les défis économiques de la Vallée de la Seine : ré-inventer - améliorer - moderniser !



ZOOM SUR LES OBJECTIFS À ATTEINDRE POUR :



ENJEUX MAJEURS

- Une mobilité réinventée et modernisée en valorisant le caractère fluvial et maritime de la Vallée de la Seine et en améliorant l'offre de mobilité comme conditions impératives d'attractivité de la Vallée de la Seine
- L'adaptation aux transitions environnementales à travers la valorisation des qualités agronomiques du territoire et à travers la réindustrialisation écologique de la Vallée de la Seine
- Le marketing territorial au service de la révélation d'une Vallée de la Seine à vivre et à parcourir